

JEAN-PAUL ROUX

L'el des Kirghiz et des turcophones de l'actuel Tuva

Dans les grandes inscriptions t'ou-kiue de Mongolie (inscriptions de Tonyuquq, v. 726, de Köl Tegin, 732, et de Bilge Qağan, 735) le mot *el* semble bien évoquer l'idée d'une domination politique, d'un Etat organisé, d'un Empire et il n'est pas possible, dans la plupart des cas, de le traduire par „pays”. Ainsi en va-t-il dans le passage où Tonyuquq raconte sa naissance: *ben özim tabgaç elinge qilintim*, „moi-même je fus fait (= je naquis) au temps de l'Empire chinois”¹, dans celui où il déclare: *bilge qağan elinge bitidim ben*, „moi, j'ai fait écrire ceci au temps de l'empire d'un sage qağan”² et de même dans les inscriptions parallèles de l'Orkhon quand, rappelant la carrière de Bumin Qağan et d'Istemi Qağan, on écrit: *türük bodunıng elin törüsın tuta bermiş eti bermiş*, „ils prirent en main et formèrent l'Empire et les institutions du peuple turc”³. Ici, comme dans d'autres passages similaires des mêmes textes, rien ne vient altérer la valeur quasi technique du terme, ni idée religieuse (l'*el* n'est pas dit „sacré”, *ıduq*, ou „divin”, *tengrilig*) ni idée nationale (l'*el* désigne aussi bien l'Etat turc que l'Etat chinois).

Il n'en est pas de même dans les inscriptions funéraires des Kirghiz du bassin du haut Yenisei et dans celles des montagnards turcophones de la région plus orientale de l'actuel Tuva, sans doute un peu plus tardives, datant essentiellement de la deuxième moitié du VIII^e siècle et du IX^e siècle⁴.

Ces textes, généralement assez courts, ont été composés, comme on le sait, pour de grands personnages, mais non pas pour des souverains, encore moins pour des empereurs. Le mot *el* ne peut donc pas y avoir le sens „empire”. Au contraire celui de „pays” lui convient toujours très bien.

¹ Hüseyin Namık Orkun, *Eski Türk Yazıtları*, 4 volumes, İstanbul 1936-1941, vol. I, p. 99-100. R. Giraud, *L'Inscription de Bain Tsokto*, Paris 1961, p. 53 et 59.

² Orkun, op. cit., I, p. 118-119. Giraud, op. cit., p. 57 et 64.

³ Orkun, op. cit., I, p. 28-29.

⁴ Voir *Philologiae Turcicae Fundamenta*, vol. 2, Mayence 1964, p. 192-211. L. Bazin, *Les Calendriers turcs anciens et médiévaux*, Paris 1974, p. 101-140.

Il est remarquable de constater avec quelle fréquence il est employé par le défunt, qui est censé parler, avec le suffixe possessif de première personne, *elim*, „mon pays”; qu’il l’est aussi dans un texte dialogué de l’inscription kirghiz d’Açura, où l’on s’adresse au défunt, avec celui de la deuxième personne du pluriel, *elingiz*, „votre pays”⁵, alors que dans aucun cas le disparu ne semble le vrai possesseur du sol, le potentat local. L’accent est donc mis sur les liens particuliers qui rattachent les individus à leur pays, à ce qu’on doit nommer alors leur patrie. Il l’était déjà chez les Ouïghours de Mongolie si ceux-ci sont bien responsables des inscriptions de Hoytu Tamir (milieu du VIII^e siècle) puisqu’on y trouve la phrase: *elimde yağlanč tarqan atimiz*, „dans mon pays, mon nom était Yağlanč Tarkan”⁶.

Sous cette forme possessive ou sans suffixation, l’*el* est souvent évoqué par une simple exclamation à nuance de regret: *elim e*, „Oh! mon pays”⁷. D’autres fois il est cité dans la liste des biens que le défunt a perdu, dont il s’est séparé (*adirildim* dit-il), dont il n’a pas assez profité (et il emploie alors le mot *bökmedim*). Dans l’inscription d’Označennaya (kirghiz de l’Yeniseï) le mort se lamente: *elim [...]* *adirildim*, „mon pays [...] je me suis séparé”⁸; dans celle d’Oya (de même origine) il s’écrie: *elimke bökmedim essiz elim*, „je n’ai pas assez profité de mon pays! Malheur! Mon pays!”⁹. Dans l’inscription d’Elegeš le pays est nommé en même temps que le khan et c’est sans doute le seul document de la série où le sens de *el* pourrait être celui d’empire: *qanım elim e essizim e yita bökmedim*, „Mon khan! Mon pays! Oh malheur sur moi! Malheur! Je n’ai pas assez profité!”¹⁰. Un texte, l’inscription d’Altın Köl II (Kirghiz de l’Yeniseï), parle du *el* pour rappeler quelque événement important de la vie du défunt. Elle lui fait dire: *elimde tört tezzindim*, „dans mon pays, je me suis promené quatre [fois]”¹¹. Plus souvent une précision géographique ou politique est ajoutée. Le Kirghiz dont parle l’inscription d’Abaqan vivait au pays des Vaillants (*erdemlig elinte*) et n’en a pas assez profité (*bökme-*)¹². Cette précision est donnée de préférence dans des formules où le mot *el* est remplacé par le mot *yer*, „terre”, que Sir Gerard Clauson et E. Tryjarski ont eu raison de traduire par „territoire” quand ils le rencontrèrent dans l’inscription t’ou-kiue de Ikhe Khushotu¹³. Rien ne permet de décider ce qui justifie ce changement de terme. Nous ne voyons pas de différence entre, d’une part, le „pays des Vaillants” ci-dessus

⁵ Açura, ligne 4. Orkun, op. cit., III, p. 133. С. Е. Малов, *Енисейская письменность тюрков. Тексты и переводы*, Москва-Ленинград 1952, n° 26.

⁶ Orkun, op. cit., II, p. III.

⁷ Orkun, op. cit., III, p. 121. Малов, op. cit., N° 19.

⁸ Orkun, op. cit., III, p. 163. Малов, op. cit., n° 25.

⁹ Oya, ligne 5 (verso ligne I de H. N. Orkun), Orkun, op. cit., III, p. 158. Малов, N° 27.

¹⁰ Elegeš, ligne 9. Orkun, op. cit., III, p. 180. Малов, N° 10.

¹¹ Orkun, III, p. 105, Малов, op. cit., n° 29.

¹² Малов, op. cit., n° 48.

¹³ Sir Gerard Clauson et E. Tryjarski, *The inscription of Ikhe-Khushotu*, RO XXXIV, 1, 1971, p. 32.

nommé, le pays „des balbal des Khan turcs” (*Türük qan balbal el*), c'est-à-dire le pays t'oukiue de l'inscription d'Uybat III (kirghiz de l'Yenisei)¹⁴ et, d'autre part, „la terre propre du défunt” (*öz yerim*) de Minusinsk¹⁵, la terre de l'Idil (*idil yerim e*, „oh ma terre de l'Idil”) de celui de l'inscription de Tuba II (territoire Tuva)¹⁶ et enfin la terre ouïghoure de celui de Suji: *uyğur yerinte yağlagar qan ata qaltin*, „de la terre des Ouïghours, je suis arrivé à chasser le khan Yağlaqar!”¹⁷. Il est vrai qu'un autre texte, l'inscription de Begre (= Begire) (territoire des Tuva), ne se contente pas de citer la terre seule (*yer*), mais en même temps l'eau (*yerim* [...] *subim*, „ma terre [...], mon eau!”)¹⁸ reconstituant ainsi, dans une acception quelque peu aberrante, l'ensemble *yer sub*, qualifié de *ıduq*, „sacré” dans les inscriptions de l'Orkhon où il semble désigner un esprit collectif ou l'ensemble des génies, des maîtres-possesseurs¹⁹. *ıduq* est encore utilisé par l'inscription kirghiz de Minusinsk pour qualifier la terre, dans l'expression *öz yerim ıduq yerim*, „ma propre terre, ma terre sacrée”²⁰.

Que *yer* n'ait pas toujours eu la valeur d'*el* c'est ce que démontre l'inscription de Barıq (Barlıq) III (territoire des Tuva) qui qualifie le deuxième terme par le premier: *tengride künke yerdeki elimke bökmedim*, „je n'ai pas assez profité du soleil [qui est] dans le ciel et de mon pays [qui est] sur la terre”²¹. Le parallélisme de la „genèse” de l'Orkhon sa retrouve là en quelque sorte; mais la formule est très exceptionnelle. Bien plus fréquent est l'emploi du mot *tengri*, „Ciel”, „Dieu”, „Ciel-Dieu” comme qualificatif d'*el*, ou de *yer* pris dans le sens d'*el*. Dans ce cas, comme plus haut, on rencontre l'expression soit en apostrophe, *tengri elim*, „mon pays tengri”²², soit dans une phrase commandée par le verbe *bökme-*: *tengri elimke bökmedim*, „je n'ai pas assez profité de mon pays tengri”²³ soit encore dans des éléments de biographies: *tengri elimte elçisi ertim*, „j'ai été l'ambassadeur de mon pays tengri”²⁴. Dans une phrase lacuneuse, on trouve aussi *tengri yerimke* ..., „de ma terre tengri ...”²⁵.

¹⁴ Uybat III, ligne 6. Orkun, op. cit., III, p. 149. Malov, op. cit., n° 32.

¹⁵ Orkun, op. cit., III, p. 96. Malov, op. cit., n° 42.

¹⁶ Orkun, op. cit., III, p. 169-170. Malov, op. cit., n° 36.

¹⁷ Orkun, I, p. 156 (qui n'a pas compris) Malov, op. cit., n° 47. Voir Bazin, *Calendriers*, op. cit., p. 113-115, et PhTF, op. cit., p. 205-206.

¹⁸ Orkun, op. cit., III, p. 72. Malov, op. cit., n° 11.

¹⁹ J.-P. Roux, *La religion des Turcs de l'Orkhon*, “Revue de l'Histoire des Religions” 1962, 2, 437, p. 202 ss.

²⁰ Orkun, op. cit., III, p. 95. Malov, op. cit., n° 42.

²¹ Barıq (Barlıq) III, ligne 3, Orkun, op. cit., III, p. 63. Malov, op. cit., n° 7.

²² Orkun, op. cit., III, p. 117. Malov, op. cit., n° 14.

²³ Uyug Turan (Tuva), Orkun, op. cit., III, p. 39. Malov, op. cit., n° 3. Ča-Köl 4, Orkun, III, p. 118-119. Malov, n° 16.

²⁴ Orkun, op. cit., III, p. 31. Malov, op. cit., n° 1. L. Bazin, *L'inscription d'Uyug Tarlıq (Iénissei)*, „Acta Orientalia” XXII, 1955.

²⁵ Id. *ibid.*

Le sens de ces phrases est clair. Il ne peut pas être question d'un pays céleste, mais bien de la patrie terrestre, considérée comme divine, c'est-à-dire participant à la vie du Ciel-Dieu, ou comme déesse (dieu), c'est-à-dire puissance numineuse par elle-même. Il est intéressant de constater l'existence de ces expressions qui ne seront pas courantes dans la suite des temps et qui étaient totalement inconnues dans les inscriptions des T'ou kiue. Il est vrai que dans celle de l'Ongin, sans doute de 720, nous rencontrons, à côté de *üze tengri*, „en haut le Ciel-Dieu” ou „le Ciel-Dieu qui est en haut”²⁶, bien attesté dans les inscriptions de l'Orkhon, un emploi particulier du mot *tengri*, servant à nommer Bilge Qağan, devenu ainsi „divin” ou „dieu”²⁷, alors que nous savions seulement par les autres inscriptions qu'il était „semblable à Tengri, venu de Tengri” (*tengriteg tengride bolmış*)²⁸. Cela prouve que, déjà, au début du VIII^e siècle, et au sein d'un empire puissant, dont la centralisation tend à accentuer l'unicité du Grand Dieu, le mot *tengri* ne servait pas seulement à le désigner. Plus tard nous rencontrerons également son emploi dans les acceptions diverses du ciel matériel (*tengride kün ay*, „le soleil et la lune [qui sont] dans le ciel”)²⁹, du Dieu céleste ou de „tout ce qui paraît grand à l'oeil, tel un grand arbre”³⁰, c'est-à-dire de toutes les divinités secondaires. Le divin sera pourtant, de préférence, exprimé par le dérivé *tengrilig*, que nous trouvons par exemple pour une vieille femme (*tengrilig kurtga*) au X^e siècle dans l'*Irq Bitiq*³¹. Il nous semble donc qu'en définitive *tengri elim* puisse être compris plutôt comme le „pays dieu” que comme le „pays divin”.

Les inscriptions kirghiz de l'Yéniseï et celles des régions montagneuses du Tuva sont souvent lacuneuses et le texte n'en est pas toujours bien établi. C'est pourquoi il est peut-être imprudent de conclure que la déification de la terre natale n'existe que chez les turcophones de l'actuel Tuva. Que nous n'en ayons pas trouvé de trace chez les Kirghiz du haut Yeniseï n'est pas une preuve suffisante. Du moins voyons-nous que, chez les uns comme chez les autres, la notion de l'*el* semble bien différente de ce qu'elle est chez les T'ou-kiue.

²⁶ O r k u n, op. cit., I, p. 128-129. Sir Gerard C l a u s o n, *The Ongin Inscription*, JRAS, oct. 1957, pp. 177-192. Ongin, ligne 3.

²⁷ Ongin, ligne 10. Id. ibid.

²⁸ Inscriptions de l'Orkhon, mon. I, sud, ligne 1; mon. 2, est, ligne 1; mon. 2, nord, ligne 1; mon. 2, sud, ligne 1.

²⁹ O r k u n, op. cit., III, p. 180. M a l o v, op. cit., n° 10 (Inscription d'Eleges).

³⁰ *Divanü Lugat-it-Türk* çeviren Besim A t a l a y, 3 vol. Ankara 1939, 1941, vol. III, p. 377.

³¹ *Irq Bitiq*, § XIII. O r k u n, op. cit., II, p. 76.